

## SOCIÉTÉ – SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

# Danger des ondes : « Metz au Moyen Age »

Aujourd'hui à 05:00 par Ma. K.

Vu 681 fois



Jean Rinaldi est le président de l'association CCARRA et responsable régional de l'association Robin des Toits . Photo Maury GOLINI

**Le téléphone portable est-il dangereux ? Dans quelle mesure? Jean Rinaldi milite pour alerter la population et, pour cela, s'entoure de pointures.**

Et si l'ennemi était dans notre poche ? L'association Coordination citoyenne antennes relais Rhône Alpes et nationale (CCARRA) multiplie les conférences en France pour alerter la population sur les risques des ondes électromagnétiques, et notamment celles émises par la téléphonie mobile. Prochaine étape : Saint-Julien-lès-Metz, le 26 septembre. Jean Rinaldi, président de l'association, synthétise la démarche.

A qui s'adresse cette conférence ?

Jean RINALDI : « Au plus grand nombre. Des explications simples seront apportées. On commencera à expliquer ce que sont ces ondes et pourquoi elles sont dangereuses. Pour faire simple, rappelons qu'aujourd'hui, de nombreux médecins et scientifiques

reconnaissent l'impact des ondes électromagnétiques sur la santé. Maux de tête, vertiges ou irrptions cutanées sont décrits par les personnes électrosensibles. Elles ne sont pas les seules concernées : nous sommes tous potentiellement en danger ! »

Petit à petit, on avance. Des collectifs se montent, face à la législation quasi inexistante en la matière. Mais de façon très hétérogène. Metz est au Moyen Age au niveau de l'information du grand public. »

Que préconisez-vous ?

« Le sujet est vaste, notamment en ce qui concerne la pollution domestique. Nous donnerons des conseils lors de la conférence. De façon plus générale, nous demandons la multiplication des antennes relais de téléphonie mobile pour que celles-ci émettent à moindre puissance. Surtout, nous voulons obtenir l'abaissement à 0,6 volt/m le niveau d'exposition aux rayonnements et leur éloignement des lieux sensibles. »

Existe-t-il des régions en avance sur ces thèmes ?

« Oui, la région Rhône-Alpes, par exemple. Là-bas, on compte 329 associations et collectifs qui ont adhéré à la CCARRA. En Lorraine, elles ne sont que 22. »

Alors, quels sont les freins ?

« La multiplication des antennes relais coûterait très cher aux opérateurs de téléphonie mobile. Des milliards sont en jeu. De l'autre, parce que ces entreprises versent entre 12 000 et 40 000 € par an, par personne privée ou collectivité publique, pour pouvoir installer sur les bâtiments concernés leurs antennes. L'argument est financier : pour ne pas perdre cette manne, tout le monde fait l'autruche. »

*Conférence le 26 septembre, 20 h, salle du Capitole à Saint-Julien-lès-Metz (Kinopolis). anciennement le Cotton Club*

**Ma. K.**